

29^e Journée de droit de la santé
13^e Journée de l'innovation

Nouvelles technologies dans la santé : entre innovations et sécurité des patient·es

Jeudi 14 septembre 2023

Aula de la Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}- Mars 26
2000 Neuchâtel

8 h 15 Accueil des participant-es

8 h 50 Ouverture de la journée

Valérie Défago, doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

9 h 00 Présentation des actualités

Sabrina Burgat, co-directrice de l'IDS, avocate, professeure à l'Université de Neuchâtel

Sandra Hotz, co-directrice de l'IDS, avocate, professeure à l'Université de Neuchâtel

Mélanie Levy, co-directrice de l'IDS, professeure à l'Université de Neuchâtel

Daniel Kraus, directeur du [PI]², avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

10 h 20 Questions du public

10 h 35 Pause

11 h 00 Keynote

Johan Robert Rochel, co-directeur ethix – lab d'éthique de l'innovation/EPFL

11 h 45 Défis de la mise sur le marché de logiciels médicaux

Paul Chilo, Risk & Compliance Senior Manager de SOPHiA GENETICS, Rolle

Astrid Pilottin, assistante-doctorante à l'IDS et Chaire de droit de l'innovation à l'Université de Neuchâtel

12 h 25 Questions du public

12 h 40 Lunch

14 h 00 Nouvelles technologies et institutions (objets connectés et cybersécurité)

Pascal Tritz, chef de Service Biomédical & Achats, responsable innovation, Hôpital du Valais, Sion

Jeanne-Pascale Simon, co-chef de l'Unité des affaires juridiques du CHUV, juriste spécialiste, Lausanne

14 h 40 Questions du public

14 h 50 Nouvelles technologies et patient-es

Patrice Hof, secrétaire général de l'association CARA, Epalinges

Baptiste Hurni, président de la section romande de la Fédération suisse des patient-es, Conseiller national, Neuchâtel

15 h 30 Questions du public

15 h 40 Pause

16 h 00 Responsabilité et surveillance

Olivier Aumaître, avocat au Barreau de Paris – Fondateur de PIPA (PIP Implant World)

Julia Jäkle, membre de la direction élargie, SQS

16 h 40 Questions du public

17 h 00 Table ronde

Avec les intervenantes de la journée

18 h 00 Clôture et apéritif

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, le repas et la collation durant les pauses

Tarif réduit pour stagiaires (merci de nous faire parvenir un justificatif)

Tarif réduit pour étudiant-es (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 300.-

CHF 180.-

CHF 120.-

Délaï d'inscription

4 septembre 2023. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délaï, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu au choix

En présentiel

Aula de la Faculté de droit (C46)
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

En visioconférence

L'adresse de connexion sera
communiquée par e-mail
à tous les participant-es le
jour précédant le colloque.

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur
publications-droit.ch

Par e-mail à

Via le bulletin d'inscription à
renvoyer à l'adresse suivante :

**Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel**

Je prendrai part à la **29^e Journée de droit de la santé et 13^e Journée de l'innovation** du 14 septembre 2023 et m'engage à verser la finance d'inscription au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Je souhaite participer en : Présentiel Visioconférence

Je prendrai part au repas : Oui Non
 Végétarien

Je prendrai part à l'apéritif : Oui Non

Prénom : _____ Nom : _____

Profession : Stagiaire Etudiant-e _____

Institution : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____



L'Institut de droit de la santé et la Chaire de droit de l'innovation ont le plaisir de réunir la 29^e journée de droit de la santé et la 13^e journée de l'innovation afin de mettre en lumière l'impact des nouvelles technologies sur le secteur de la santé dans une perspective de créer un dialogue entre les disciplines du droit et celles de la santé. Des spécialistes interviendront en binôme durant cette journée afin de répondre aux questions juridiques, technologiques ou professionnelles survenant dans le cycle de vie des nouvelles technologies et relevant de la santé digitale.

Le programme de cette journée est axé sur les enjeux liés à l'innovation technologique, la sécurité des patient-es et les questions juridiques qui se présentent dans ce contexte.

- Quelles sont les problématiques liées aux différentes étapes de la mise sur le marché des logiciels médicaux, comme la qualification, la classification et l'évaluation de conformité ?
- Quels sont les défis en lien avec les objets connectés dans les hôpitaux ?
- Quels sont les risques associés à l'utilisation de ces technologies et quelles mesures sont prises pour garantir la sécurité des patient-es tout en favorisant l'innovation ?

Du point de vue des droits des patient-es, ces technologies soulèvent des enjeux liés à la protection de la vie privée, de l'accès aux données de santé et du consentement éclairé. Les nouvelles technologies soulèvent également des questions juridiques relatives à la surveillance et la responsabilité en cas de dysfonctionnement de ces outils. La journée se conclut par une table ronde réunissant toutes et tous les intervenant-es. Cette session permet de synthétiser les différents points de vue et d'aborder les questions soulevées tout au long de la journée.